

COMMUNE  
d'ARTRES  
(59269)



N° 16 - Décembre 2014

# L'ARTRESIEN

VALENCIENNES  
METROPOLE  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Solidaires  
pour gagner  
l'Avenir

## édito

Le mot du Maire  
**Christian LERAT**

### Sommaire

Éditorial.....	Page 1
Infos citoyennes .....	Page 2 à 3
Infos communales .....	Page 4 à 6
Infos diverses .....	Page 7 à 8
Manifestations.....	Page 9 à 21
Vie associative .....	Page 22 à 27
Etat civil.....	Page 28

Tout d'abord le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'année 2015, une très bonne santé et pour nos malades un prompt rétablissement.

Comme annoncé dans l'Artrésien N° 15 les prochaines années vont être financièrement difficiles.

Nous en savons un peu plus à ce jour.

La dotation de l'Etat perçue en 2014 a été ponctionnée d'un montant de 4 400 euros. Pour les années suivantes un prélèvement annuel de 3,20% sera effectué en 2015, 2016 et 2017.

Bien entendu en 2018 nous ne reviendrons pas au niveau de la dotation 2014 : 172 455€ (168 055€ effectivement perçus après déduction des 4 400€).

Notre capacité de désendettement est de 1,9 année : montant de l'emprunt en cours sur notre autofinancement 2013.

Vous trouverez à l'intérieur du présent bulletin les conséquences du désengagement de l'Etat.

Bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi notre village pour s'y installer.

**Vous êtes nouveaux arrivants, venez donc vous inscrire au service accueil de la Mairie.**

**Encore tous nos vœux pour 2015 et nous vous invitons aux vœux du Maire qui auront lieu le LUNDI 19 Janvier 2015 à 19 heures à la salle des fêtes.**

## Finances publiques

La contribution de la commune au redressement des finances publiques va se faire progressivement jusqu'en 2017.

Sur la base de la dotation 2014 de l'Etat, au 31/12/2017,  
notre participation aura été de **20 023,00 € soit en pourcentage : 13.14%**.

Expliqué autrement, la compensation par les taxes locales (Habitation et fonciers perçues en 2013 = 198 914 €) devrait se faire pour retrouver nos 20 023€ par l'ajout d'un taux de : + 10,07% aux taux actuels.

- **La taxe d'habitation passerait de 16,66% à 26,73%**
- **et le foncier bâti de 18,18 % à 28,25%.**

Pour votre information, un remboursement de 20 023,00€ par an permet d'emprunter 250 000,00 € à 2,50% sur 15 ans.

**Rassurez-vous, pour l'année 2015,  
La municipalité a décidé de maintenir les taux actuels des impôts locaux !  
Il en est de même pour les taux de l'intercommunalité (Valenciennes Métropole).**

Nous ne connaissons pas à ce jour le taux du département pour le foncier.  
Il ne faut pas oublier l'impact de la modification des rythmes scolaires sur les finances communales.

Un bilan sera fait à la fin de la présente année scolaire.

## Quelques mots sur la loi ALUR du 26 mars 2014.



LOI POUR L'ACCÈS AU LOGEMENT  
ET UN URBANISME RÉNOVÉ

Un nouveau cadre réglementaire de l'urbanisme est instauré par cette loi.

La compétence PLU (Plan Local d'Urbanisme) est transférée automatiquement aux intercommunalités (Valenciennes Métropole en ce qui nous concerne) et devient un **PLUi** (**i** = **intercommunal**).

Les POS (Plan Occupation des Sols, notre Commune en possède un) deviennent caducs au 31/12/2015 sauf si un **PLUi** est engagé avant cette date.

L'élaboration du **PLUi** se fait en collaboration avec les communes.

Les POS non révisés seront obsolètes le 26/03/2017.

Enfin l'assistance de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) - aide pour les permis de construire et autres documents d'urbanisme - cesse à partir du 1er juillet 2015, 25 communes sont concernées.

Deux possibilités s'offrent à nous :

- 1) *Embaucher un agent compétent pour instruire les documents ci-dessus mais notre commune n'a ni les moyens financiers ni le volume de dossiers à traiter suffisant*

OU

- 2) *Valenciennes Métropole assure la continuité du service DDTM moyennant une participation financière.*

En conclusion, les « économies » de l'Etat se font au détriment des collectivités par un transfert de charges sur ces dernières et ce qui est plus grave, l'équilibre budgétaire se fait au préjudice de l'autofinancement des collectivités avec comme conséquence moins d'investissements = plus de chômage pour nos entreprises et moins de services rendus à la population.

### Quelques données statistiques sur la taxe d'habitation 2013 :

Montant perçu : 150 284€

90 184€ au profit de la commune et 60 100€ au profit de la CAVM (Valenciennes Métropole).

En ce qui concerne les taxes foncières 2013 : La taxe sur le foncier bâti s'est levée à 85 576€ et sur le non bâti à 23 154€ pour la commune.

Total des taxes locales revenant à la commune en 2013 :  $90\ 184 + 85\ 576 + 23\ 154 = 198\ 914€$

## ELECTIONS DEPARTEMENTALES

**Il est rappelé que les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015.**

*Chaque circonscription électorale élira deux conseillers départementaux titulaires, ce binôme sera obligatoirement composé d'un homme et d'une femme.*

Les élections départementales se substituent aux élections cantonales. Un nouveau découpage des cantons a en effet eu lieu. Notre commune est rattachée désormais au canton d'Aulnoy lez Valenciennes en remplacement du Canton de Valenciennes Sud (qui n'existera plus). Le nombre de cantons pour le Nord passera de 79 à 41 et portera le nombre de conseillers départementaux à 82 au lieu de 79.

## HIVER

A l'approche de l'hiver, il est de la responsabilité des riverains de procéder au déneigement de leur trottoir, de le saler éventuellement afin de le rendre praticable aux piétons.



Cela ne leur donne pas pour autant un droit exclusif de stationnement. Le trottoir est réservé aux piétons.



De même, certains véhicules se garent dans les virages. En cas d'accident, la responsabilité des contrevenants sera recherchée....

22 et 29 mars



Il en sera de même pour la boue déposée sur les chemins communaux ou départementaux.

Il ne faut attendre la pluie pour les nettoyer.

La faute a « pas de chance » n'existe plus !



## INFORMATIONS COMMUNALES

### CANTINE:

**A partir du 1<sup>er</sup> Janvier, le prix du carnet de 10 repas pour la cantine est fixé à 31€.**

### BIBLIOTHEQUE

La Bibliothèque Municipale de ARTRES vous est entièrement dédiée.

Elle est ouverte à tous et totalement gratuite.

De nombreux livres appartiennent à la Bibliothèque et d'autres sont prêtés par la Médiathèque Départementale du Nord grâce à l'Antenne du Hainaut-Avesnois au Quesnoy. Ces livres prêtés sont renouvelés périodiquement et vous permettent de lire les livres dans vos domaines de prédilection ou au contraire explorer de nouveaux horizons



**La bibliothèque municipale ouvre dorénavant ses portes le Jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h45 à 11h45.**

Pour tout renseignement ou échange de livres, vous pouvez toujours contacter :  
La Cyber-base au 19 rue de la Fabrique  
ou téléphoner au 03 27 47 24 59  
ou envoyer un courriel à : [cyberbase59269@orange.fr](mailto:cyberbase59269@orange.fr)

### CYBER-BASE

Pendant les horaires d'accès libre, le matériel de l'espace multimédia est disponible pour des usages personnels.

Des créneaux horaires sont réservés à un accompagnement personnalisé à destination des individus ou des associations qui souhaitent mener à terme un projet spécifique.

Des ateliers d'initiation permettent, en groupe, de découvrir différents usages numériques sur des thématiques variées.



**Pour la Cyber-base, les horaires d'accueil du public sont les suivants :**

**Le Mardi de 16h45 à 19h00**

**Le Jeudi de 16h00 à 19h00**

**Le Samedi de 8h30 à 10h30**

Tarifs: Inscription à l'année

Pour les Artrésiens : 10 euros

Pour les Extérieurs : 15 euros

Tarif réduit\* : 5 euros

\*(retraités, chercheurs d'emploi)



## RYTHMES SCOLAIRES

A la rentrée scolaire de septembre 2014, les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place à l'école de la Rhône.

Des nouvelles activités périscolaires (NAP ou TAP) ont vu le jour et sont à la charge de la commune.

Une aide financière de l'Etat est octroyée pour l'année 2014-2015 et serait reconduite pour 2015-2016.



Pour les activités du mardi de 15h à 16h30 (GRAND TAP), des animateurs diplômés ont été recrutés ; par période allant de vacances à vacances les enfants inscrits évoluent dans différents ateliers : éveil musical, théâtre, informatique, activités gymniques et arts du cirque. (Groupes de 9 à 12 enfants)

Les enfants de 3 et 4 ans (au nombre de 6) restent dans leur classe avec l'employée municipale.





Pour les MINI TAP de 16h à 16h30 du lundi, jeudi et vendredi, les enfants inscrits sont répartis en 3 groupes encadrés par les agents municipaux (jeux de société ou extérieurs)

La participation financière par période est de 10,50€ que ce soit pour les mini tap ou grand tap pour une période de 7 semaines



## **FREQUENTATION AU 1er TRIMESTRE**

- 1ère période du 2 septembre au 17 octobre :  
Sur 108 élèves inscrits 65 enfants ont participé au GRAND TAP et 41 aux MINI TAP
- 2ème période du 3 novembre au 19 décembre :  
59 enfants ont participé au GRAND TAP et 34 aux MINI TAP.

*Les cours se déroulent le :*

*Lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h,  
Mardi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h,  
Mercredi de 8h30 à 11h30.*

## L'AIDE A DOMICILE...

**Au service des familles qui sont confrontées à un événement familial ayant des répercussions sur les enfants.**

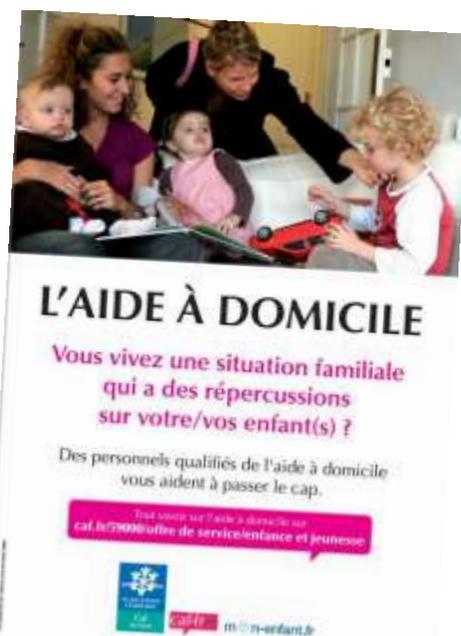


Pour Valenciennes, la Caf du Nord accompagne l'association SIDAV qui emploie des personnels qualifiés de l'aide à domicile.

Cette association a pour mission d'aider les familles à surmonter un événement familial temporaire et récent.

### Les motifs d'intervention

- Grossesse, grossesse pathologique,
- Naissance ou adoption,
- Familles nombreuses,
- Décès d'un enfant ou d'un parent,
- Soins ou traitements médicaux à l'hôpital ou à domicile, de courte ou de longue durée d'un enfant du foyer ou de l'un des parents. *La réduction temporaire des capacités physiques doit être significative,*
- Séparation, divorce, incarcération,
- Familles recomposées, si chaque membre du couple est parent et si la famille recomposée a, au total, au moins 4 enfants de moins de 16 ans,
- Accompagnement d'un mono-parent vers l'insertion



L'aide à domicile, tout le monde peut en avoir besoin.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'association agréée ci-dessous.

**SIDAV : 21 rue Abel de Pujol Valenciennes. Tel : 03 27 41 46 19**

Ouverture bureau et accueil téléphonique

Du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

<http://www.sidav.fr/>

Plus d'infos sur :

<http://www.caf.fr/ma-caf/caf-du-nord/offre-de-service/enfance-et-jeunesse/l-aide-a-domicile>

## La nouvelle campagne de vaccination contre la grippe est lancée !

### INFORMATIONS

DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

décembre 2014

### Protégez-vous !

La campagne de vaccination s'achève le 31 janvier 2015, alors n'attendez pas,  
**plus tôt vous serez vaccinés plus tôt vous serez protégés !**

Chaque année la grippe saisonnière touche plusieurs millions de personnes en France et peut s'avérer mortelle, en particulier chez les personnes fragilisées.

Le vaccin constitue le moyen le plus efficace de se protéger, il est bien toléré par l'organisme et fortement recommandé pour les populations à risque (personnes âgées, femmes enceintes...).

Il faut compter environ deux semaines après le vaccin pour être protégé. Comme les souches virales rencontrées varient d'une année à l'autre, il est indispensable de se faire vacciner chaque année.



L'Assurance Maladie prend en charge à 100% le vaccin contre la grippe saisonnière pour :

- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les personnes atteintes de certaines maladies chroniques (diabète de type 2...),
- les femmes enceintes,
- les personnes souffrant d'obésité.

## MANIFESTATIONS MUNICIPALES

En raison du déroulement de la coupe du monde de football, la Municipalité artrésienne a décidé d'organiser les festivités du 14 juillet sur trois jours, afin que la retraite aux flambeaux, le bal traditionnel, les feux de la Saint-Jean, la retransmission sur écran géant de la finale de la coupe du monde de football, le dépôt de gerbes au Monument aux morts et la remise des diplômes du travail puissent avoir lieu de la meilleure manière possible.

Cette initiative fut couronnée de succès, attestée par une forte participation de la population.

### LA RETRAITE AUX FLAMBEAUX



Rassemblement place de la Viewarde.



# LE BAL PUBLIC



# FEUX D'ARTIFICE



# 14 JUILLET 2014



*En ce 14 juillet 2014 et comme tous les ans, la municipalité d'Artres a célébré la fête nationale. Cette année, elle s'inscrit dans le cycle mémoriel du souvenir des deux conflits mondiaux. Elle ouvre les grandes commémorations du centenaire de la Grande Guerre.*



Après le magnifique feu d'artifice du 13 juillet, M LERAT, Maire de la commune, entouré des membres de son Conseil municipal, ainsi que de nombreux Présidents et Présidentes d'associations, déposa une gerbe au Monument aux morts et fit observer une minute de silence à la mémoire de tous ces valeureux soldats tombés au champ d'honneur pour défendre notre patrie lors de la Première guerre mondiale.



Les membres de l'Avenir d'Artres ( musique) contribuèrent en outre à solenniser la cérémonie en chantant la MARSEILLAISE.

## LA MEDAILLE DU TRAVAIL

La matinée s'acheva par la remise des diplômes du Travail.

Mr MIGALSKI Daniel reçut la médaille échelon grand or pour 40 ans d'activités.

Médailles échelon vermeil (30 ans) et échelon argent (20 ans) décernées respectivement à Mr VARINOT Frédéric et COIFFIER Jean-Christophe, absents.



« Je suis entré à Vallourec Anzin à l'âge de 18 ans comme électricien maintenance, après avoir décroché mon CAP. J'y ai effectué toute ma carrière, soit 41 ans, d'abord comme chef d'équipe, puis contremaître, chef d'atelier, avant d'être nommé cadre environnement en 2000. Enfin, je vais bientôt apprécier ma retraite, prévue pour mai 2015. »

## COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

La finale de la coupe du monde de football a été retransmise sur écran géant dimanche 13 juillet 2014 à 20h45, à la salle des fêtes.



## LE 31 AOUT : CORTEGE

A l'occasion du festival des folies de Binbin, le groupe Musikcorps Dorheim s'est rendu à Artres.



# JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE



*Un rendez-vous a été donné aux Artrésiens le 21 septembre 2014 pour la 31ème édition des Journées européennes du patrimoine, qui a eu pour thème : "Patrimoine culturel, patrimoine naturel".*

A l'occasion des journées Européennes du Patrimoine, la paroisse St Jean Bosco en Mormal a ouvert les portes.

La municipalité tient à adresser ses plus vifs remerciements à Marie-Charlotte LAMOTTE pour son exposé et ses précieuses indications documentaires sur notre patrimoine culturel et religieux : L'église de Saint-Martin.



Un pot de l'amitié a clôturé cette matinée dans l'église.



## SEMAINE BLEUE

Le 16 octobre, une soixantaine de seniors ont accepté l'invitation de la municipalité et passé l'après-midi à la salle des fêtes.

La prestation de **Mauricette Cheval**, artiste patoisante locale fut très appréciée et c'est dans une ambiance conviviale que nos invités purent déguster pâtisseries concoctées et offertes par des bénévoles.



Pouvons- nous espérer que cette première sera suivie par d'autres manifestations en octobre 2015 lors de la prochaine semaine bleue ?

Nous espérons que les Seniors seront présents et sommes à leur écoute pour des idées nouvelles

## ECOLE

La distribution des friandises (coquille, orange, chocolat) aux écoles par les élus a eu lieu le vendredi 19 décembre 2014.



# 11 NOVEMBRE

La municipalité a organisé comme chaque année les cérémonies emblématiques de la médaille du travail et du 11 novembre.

Le dépôt de gerbe au Monument aux Morts qui rappelle avec émotion le sacrifice qui a été consenti pour la défense de la Patrie.



Cette cérémonie s'est terminée par la MARSEILLAISE chantée par les enfants suivie par le verre de l'amitié.

## MEDAILLE DU TRAVAIL

La municipalité a organisé la cérémonie des médailles du Travail.

Monsieur le Maire a remis la médaille **échelon Or** pour ses **35 années de services** à Madame Marie-Paule LOKIC..



*« Je suis rentrée au crédit lyonnais à Valenciennes en 1975.*

*J'ai occupé le poste de conseillère dans plusieurs agences : BOUCHAIN, SAINT SAULVE pour finir à ANZIN jusqu'en 1990.*

*J'ai ensuite pris un congé parental de 5 ans pour élever mes deux filles.*

*En 1995, j'ai repris mon activité au CREDIT LYONNAIS comme attachée administrative à LILLE pendant 7 ans.*

*En 2002, j'ai rejoint la plateforme de conseil et d'accueil en ligne en qualité de conseillère commerciale à ROUBAIX mais cette fois ci sous la nouvelle bannière LCL (Le Crédit Lyonnais).*

*Enfin, en 2007, j'ai été nommée conseillère commerciale à l'agence de DENAIN où j'exerce toujours ».*



## HOMMAGE AUX "MORTS POUR LA FRANCE"



A l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, une cérémonie a eu lieu Vendredi 5 décembre 2014, au monument aux Morts.

Lors de cette commémoration, le président des Anciens Combattants, Monsieur René BARA a remis la médaille de reconnaissance de la Nation à Messieurs Emile GRIFFON Michel COPY et Robert KRAUSE.



Le 12 décembre, les membres de la section des anciens combattants d'Artres se sont recueillis sur la tombe des militaires Anglais.



## OPERATION NETTOYONS LA NATURE 2014



Initiée en 1997 par l'enseigne de grande distribution LECLERCQ, l'opération « Nettoyons la Nature » a rassemblé cette année plus de 500 000 personnes au niveau national dont un groupe Artrésien qui a consciencieusement ramassé les débris qui jonchent les espaces naturels publics.

Un véritable travail de fourmis qui s'est heureusement accompli dans la bonne humeur et sous un radieux soleil d'automne.

S'il est regrettable de constater que ce type d'opération doive se perpétuer, c'est par contre un immense plaisir de constater l'engouement qui s'est manifesté dans notre commune.

# COMMISSION ENVIRONNEMENT

Le jeudi 27 novembre a eu lieu la réunion de la commission 4 environnement de Val Métropole à la salle des fêtes d'Artres où siège la première adjointe Madame Liliane ANDRE



*Monsieur le Maire, Christian LERAT, souhaite la bienvenue à la commission en début de séance.*

Principal sujet : La présentation du plan climat de valenciennes métropole bâti sur 7 thématiques :

- 1. Habitat:** augmenter la réhabilitation thermique du parc ancien, lutter contre la précarité énergétique, etc...
- 2. Mobilité:** mieux se déplacer, favoriser les transports en commun, etc..
- 3. Consommation :** développer l'offre de produits alimentaires locaux, sensibiliser les consommateurs aux achats éco-responsables, etc..
- 4. Entreprise et filières vertes :** soutenir le développement de l'écologie industrielle et des éco-entreprises, favoriser la valorisation énergétique des déchets, etc...
- 5. Équipements publics :** améliorer la performance énergétique des bâtiments publics, etc...
- 6. Actions internes :** réduire les consommations énergétiques du patrimoine, etc..
- 7. Adaptation :** adapter le territoire aux effets du changement climatique, etc..



# REPAS DES ANCIENS



Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé le dimanche 16 Novembre.

Cette année, le thème retenu pour la décoration était : « La guinguette ».

Nos Seniors ont apprécié l'ambiance conviviale animée par Lili WHITE et le repas servi.



Cette journée a été un véritable succès.



## COLIS DES ANCIENS



Le samedi 20 décembre 2014, la municipalité a organisé un après-midi récréatif pour les aînés du village.



Plus de 180 colis ont été distribués dans une très bonne ambiance.

Cette manifestation devenue traditionnelle et attendue a fait le bonheur de tous autour d'un vin et/ou d'un chocolat chauds.

### CARPE DIEM :

#### Vététistes en herbe

Que ce soit en ville ou à la campagne, le VTT demeure pour se déplacer le moyen le plus économique et le plus écologique.

Pour dévaler les chemins, deux mollets et deux pouces suffisent : les pouces pour changer les vitesses et les mollets en subissent les conséquences....

Les parcours autour d'Artres ne manquent pas et permettent « de s'évader » : rouler dans la boue, descendre les pentes, frôler les troncs, faire voler la poussière....

Rendez-vous prochainement mardi 30 décembre 2014 et vendredi 2 janvier 2015 à 15 heures place de la mairie pour une sortie découverte.



Pour profiter de ce sport magnifique, il est nécessaire d'avoir un minimum de matériel :

- 1 VTT adapté
- 1 casque
- 1 paire de gants
- 1 bidon
- 1 paire de lunettes
- sans oublier une dose de passion.



Découverte de l'écluse sur la Rhônelle lors d'une sortie.

Après les fêtes de fin d'année, il est recommandé de faire un peu d'exercice et souvent année nouvelle rime avec bonnes résolutions .....

Dès le dimanche 4 janvier rejoignez le groupe de randonneurs emmené par **Régis** à 9h30

place de la mairie et le jeudi 8 janvier avec **Liliane** (même heure, même endroit).

**Contacts : Régis 06 27 31 24 48 Liliane 06 33 98 63 55**

Sandrine, animatrice bénévole , accueille les enfants à partir de 6 ans pour un atelier danse le mercredi à **15 heures à la salle des fêtes.**

**Contact : Sandrine : 06 26 35 18 75**

A toutes et à tous, l'équipe de Carpe Diem et ses adhérents vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et que 2015 vous apporte joie, santé et bonheur.

**A vos agendas ! 7<sup>ème</sup> RUN&BIKE le 7 Juin 2015**

## COURIR SANS BORNE



Vous qui aimez courir, rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis 17h30 face à la grille du Foyer des Boêtes rue de la Gare (ancien château des Aveugles).

Parcours autour d'ARTRES 7 à 10 km environ.

Vêtements chauds conseillés, vêtements fluorescents et lampe si possible.

Contact : Jean-Claude 06 37 98 45 97

## LE REPAS DES JONQUILLES

L'association les Jonquilles a organisé son traditionnel repas de Noël le dimanche 14 Décembre. La musique, la danse et la bonne humeur était dans la hotte du Père Noël et fut distribuées tout au long de ce repas.



Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de ce repas de Noël et plus particulièrement à nos deux animatrices qui se sont dévouées pour que cette manifestation soit une réussite.

# L'ECOLE DE MUSIQUE

## L'Ecole de musique d'Artres sur un bon tempo !



Pour l'année 2014/2015, les différentes activités de l'école de musique d'Artres, association présidée par Félix Ali-Mehmeti, sont les suivantes :

- formation musicale (éveil musical et solfège pour enfants et adultes en plusieurs niveaux),
- cours d'instruments en individuel (piano, guitare, violon, flûte traversière),
- pratiques musicales collectives (percussions africaines - djembé pour enfants et adultes en deux niveaux, chorale)

Les enseignements se déroulent au centre municipal, rue des écoles à Artres, actuellement le lundi et le mardi après l'école, le mercredi après-midi, et le samedi matin, entre septembre et mai, hors vacances scolaires.



L'école organise une série d'évènements au cours de l'année :

- Le concert de Noël (des professeurs, de la chorale et des groupes de solfège),
- L'audition de fin d'année,
- Le concert au Foyer des Boîtes à Artres, La présentation des instruments à l'école municipale,
- L'intervention à la fête de la musique,
- Le chant de l'hymne national au monument aux Morts le 14 juillet.



Le concert de Noël s'est déroulé le samedi 13 décembre qui a été suivis d'un pot de l'amitié.

### **A vos agendas ! Le 30 mai 2105**

L'Ecole de musique invite cordialement tous les intéressés à venir assister à l'audition le 30 mai 2015 au centre municipal.

L'atmosphère est conviviale, chaque élève peut progresser à son rythme.

Trouvez l'école de musique en images sur

<http://www.artres.fr/fr/bien-vivre-artres/les-associations/ecole-de-musique.html>

Avis aux amateurs de chant : venez nous rejoindre à la chorale, répétitions le mercredi soir, répertoire éclectique.

# ACLT : LE MARCHÉ DE NOËL



Le marché de Noël d'Artres s'est déroulé le samedi 6 et dimanche 7 décembre avec le concours de l'association de chasse d'Artres ainsi que l'association couture.



Comme chaque année de nombreux exposants sont venus nous proposer leurs produits pour notre plus grand plaisir : Saucissons, maroquinerie, vêtements, vin chaud, bijoux, gravure sur verre, fleurs, pains spéciaux, miel, décorations, confitures, ... Tous les ingrédients pour le plaisir des yeux et pour des idées cadeaux....



Le poids du panier garni composé de tous les produits du marché de Noël offert gracieusement par l'ensemble des exposants a été trouvé à 10 grammes près !

Bravo à l'ensemble des participants et la perspicacité de l'heureux gagnant.

le poids du panier est de 9,190kg estimé à 9,200kg.



Le stand de maquillage a été apprécié par les petits et les grands



## ARTRES EN LIESSE

La brocante d'avril 2014 a permis de récolter des fonds pour l'affrètement d'un car pour le parc de Walibi. J'ai eu de la part de l'autocariste un tarif intéressant pour les journées Halloween en octobre avec AQUALIBI illimité.

Le car fut plein très rapidement. La journée s'est déroulée sous un soleil splendide.

Quelques « zombies » (Halloween oblige !) ont pris part au voyage mais sans grand danger.

- **La prochaine brocante est prévue pour le 19 avril 2015.**
- **Le prochain voyage sera la visite des serres de la reine à Laken et après midi libre dans la magnifique ville de Bruxelles aux environs de fin avril**

Artres en Liesse vous souhaite de très joyeuses fêtes de fin d'année.

Pour Artres en Liesse , Claude MARTENS



## SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE

L'association a organisé son Ball trap le 24 août dans un bon esprit convivial avec la présence de nombreuses sociétés de chasse environnantes ainsi que de nombreux Artrésiens qui ont apprécié la bonne ambiance.



# LA TRUITE ARTRIENNE

Le principal objectif de notre association est bien sûr d'assurer à tous nos adhérents, le plaisir de la pêche ainsi que le contact avec la nature. Il va de soi que cela n'est pas notre seule préoccupation, notre équipe s'efforce d'entreprendre quelques actions :

## Les actions prévues pour la saison 2015

- En février et juin : Nettoyage de berges et des cours d'eau
- Mars : Rempoissonnement de la truite Fario
- Mai : Journée découverte pour les enfants de l'école
- Juin : Fête de la pêche ouverte à tous

**Notre assemblée Générale aura lieu le dimanche 11 janvier 2015 à 9h au centre municipal**



Le président et le comité de la truite ARTRIENNE vous souhaitent de bonnes fêtes et une bonne année 2015.

Le président et le comité  
Mr JOIGNEAUX Yvon

Contact : 06 88 73 53 06

## **Nb : Au sujet de la pollution :**

Un petit ruisseau dit « Le Caillou » qui traverse une partie du village situé en contre bas du terrain de football est constamment pollué par des eaux savonneuses de couleur bleue ainsi que des débris en tous genres.

Il est encore à déplorer le manque de civisme de ceux qui continuent à ne pas respecter notre rivière car ce cours d'eau s'évacue directement dans la Rhône.





## MARIAGES

### Le 11 avril :

Sandrine BRASSEUR – Jean-Michel ROTTIER

### Le 6 septembre :

Emeline DUBOIS – Tanguy DOUVRY

### Le 13 septembre :

Laetitia JOIGNEAUX – Guillaume MANARD

## NAISSANCES

BOUTEMY BELPAIRE Mérida, Lana, Bella	Le 29 Décembre 2013
FROMONT Sasha, Nicolas, Arab	Le 10 février
HERLAUT Milan, Christophe, Jean-Luc	Le 17 février
SCHMELZER Maxence	Le 24 février
SCHMELZER Léo	Le 24 février
LOCOCHE Lylian, René, Robert, Ghislain	Le 24 février
BRAILLON Alice, Amélie	Le 01 mars
VERHAEGHE Adèle	Le 11 mars
LEMOINE Lucas, Claude, Michel	Le 01 avril
GEY Edgar Yves, Alain	Le 11 avril
PASTRE Elise, Ginette, Françoise	Le 24 avril
DEL-FAVERO Tom, Jean, Jacques	Le 14 juin
PRUVOST Raphaël, Alexandre, Eden	Le 21 aout
VAN TORREN Marie, Anna, Stéphanie, Paule	Le 26 aout
FOIN Théane, Brigitte, Christine	Le 8 septembre
DELE Corentin, Grégory, Sébastien	Le 22 octobre
LELONG CATTART Baptiste, Lucien, Roger	Le 5 Décembre
DUBRULLE Sébastien	Le 7 Décembre
ROLAND Inaya, Françoise, Bernadette	Le 11 Décembre



## ILS NOUS ONT QUITTES

Le 24 janvier	DEHON Léon, 88 ans
Le 14 mars	ESCRIGNAC-TAINMON Jenny, Adolphine, 85 ans
Le 24 avril	MALABOEUF Michel, Louis, 70 ans
Le 07 juillet	AMEUR Rahma, 74 ans
Le 18 juillet	LECERF Jean-Marc, 68 ans
Le 04 septembre	LEFEBVRE-FERMAUT Marie Rose, 66 ans
Le 07 Décembre	HAMDANE Arab, 97 ans
Le 19 Décembre	CHATELAIN-MASCLET Andrée, 89 ans

